



ÉTUDE SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Édition
2024

RÉGION DE TANGER- TÉTOUAN-
AL HOCEIMA

Étude sur le tissu entrepreneurial

Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

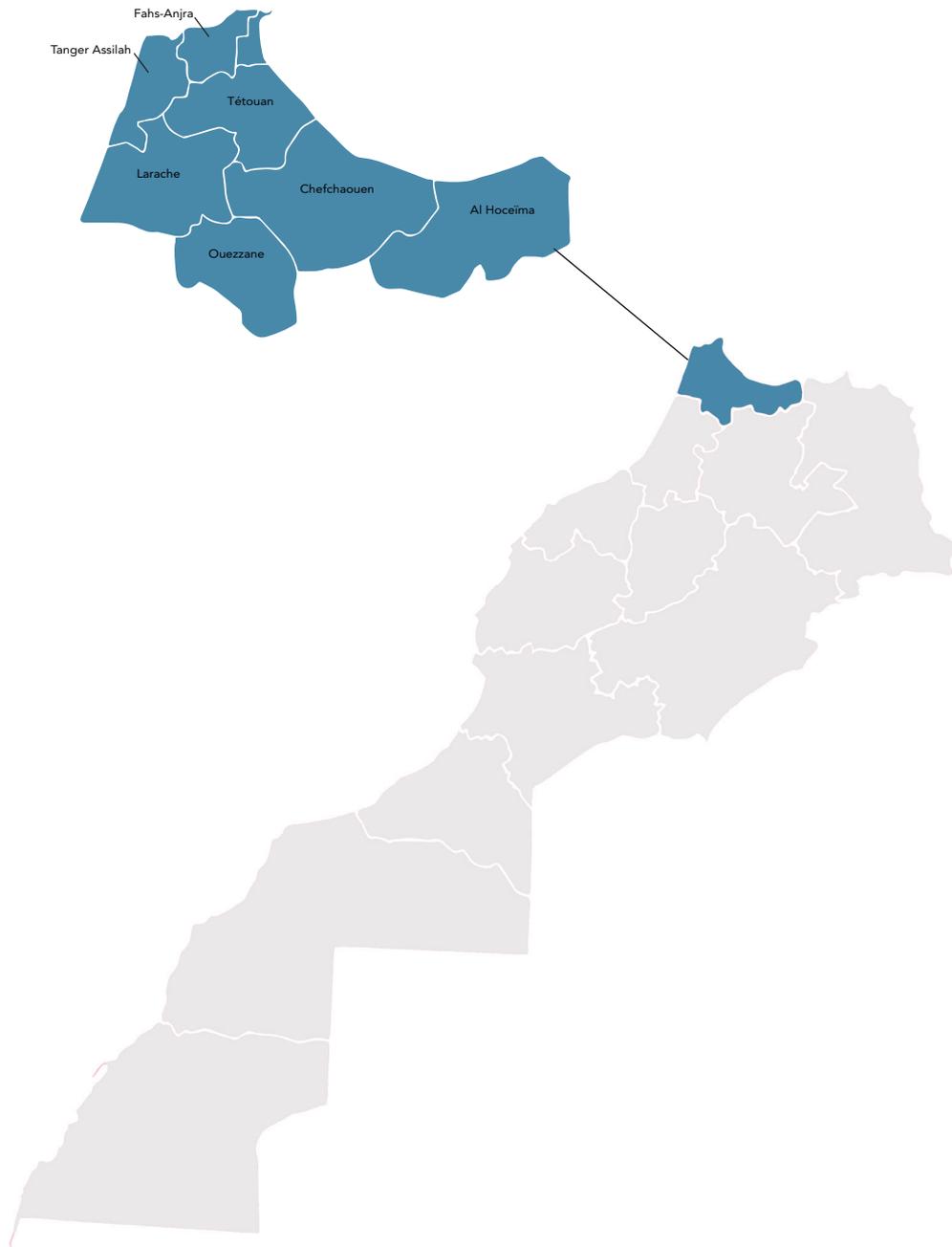


Table des matières

Monographie de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	4
Chiffres clés de la région	4
Résumé Exécutif	5
1. Démographie des Entreprises	7
1.1 Caractéristiques de base des EPMA.....	7
1.2 Créations des Entreprises Personnes Morales	11
1.3 Dissolutions des Entreprises Personnes Morales.....	13
2. Emploi des entreprises	16
2.1. Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2021-2022).....	16
2.2. Analyse de la masse salariale (2021-2022)	21
2.3. Emplois par genre.....	24
3. Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA	33
4. Situation financière des EPMA.....	38
4.1. Structure du passif, ratio de trésorerie et de liquidité générale	38
4.2. Accès au financement bancaire par les EPMA	40
4.3. Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA.....	42

Monographie de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

SUPERFICIE

1.010 Km² (2,25% de la superficie du pays)
(RGPH 2014)

POPULATION

3.813.854 Hab. (10,6% de la population totale)
(RGPH 2014)

TAUX DE JEUNESSE

63,4% de la population
(RGPH 2014)

DENSITÉ

222,2 Hab/km²
(RGPH 2014)

TAUX D'URBANISATION

62,1%
(RGPH 2014)



PIB RÉGIONAL

134 Milliards DH en 2021 (10,5 % du PIB National)
(Comptes régionaux de l'année 2021)

VALEUR AJOUTÉE

13,6% du secteur secondaire
9,1% du secteur tertiaire national

Source : HCP « comptes régionaux 2021 » et « monographie de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma 2020 ».

Chiffres clés de la région

NOMBRE DES EPMA

42.455 (11,5% de l'effectif total des EPMA en 2021)

CREATION DES EPMA

7.169 (11,1% des créations des EPMA en 2022)

DISSOLUTION DES EPMA

1.074 (11% des dissolutions des EPMA en 2022)

NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANTES À LA CNSS

26.972 entreprises déclarant 453.614 employés (2022)

NOMBRE DES EMPLOIS FÉMININS

173.275 salariés femmes (11,8% au niveau national des emplois féminins en 2022)

NOMBRE DES ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIE D'UN CRÉDIT

11.543 EPMA (9,9% des entreprises bénéficiant d'un crédit au niveau national en 2022)

ENCOURS CONTRACTÉ

16,1 milliards de dirhams (3,5% de l'encours contracté au niveau national en 2022)

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

EPMA : Entreprises personnes morales actives.

Résumé Exécutif

Dans le cadre de sa mission de production de statistiques et d'indicateurs sur le tissu productif national, l'Observatoire Marocain de la TPME poursuit sa série de publications des rapports régionaux.

Il s'agit d'une déclinaison de son rapport annuel réalisé à l'échelle nationale et qui vise à fournir un diagnostic du système productif de chaque région du Royaume et de mettre à la disposition des acteurs publics et privés une série d'indicateurs clés concernant la démographie, la santé économique et financière des entreprises ainsi que les indicateurs sur l'entrepreneuriat féminin. Cette édition a été enrichie par un nouveau chapitre dédié à l'analyse de l'emploi et des salaires en fonction du genre et de l'accès des entreprises au financement bancaire par genre de leurs dirigeants.

Les résultats de ce rapport, qui porte sur la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, révèlent, selon les données consolidées de l'Observatoire, que le nombre des Entreprises Personnes Morales Actives - EPMA¹ s'élève, en 2021, à 42.455, en hausse de 9,7% par rapport à l'année précédente.

En outre, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima a vu la création de 7.169 Entreprises Personnes Morales - EPM en 2022, affichant une baisse de 2,4% comparativement à l'année 2021 et une baisse de 22,1% du nombre des EPM en cours de dissolution pour la même période.

En ce qui concerne les emplois déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS², ces données dévoilent que la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima a généré 453.614 emplois en 2022, soit une hausse de 3,4% par rapport à l'année 2021. L'analyse provinciale montre, quant à elle, que la préfecture de Tanger-Assilah concentre 73,5% de cet effectif. Par ailleurs, les employées femmes représentent 38,2% du total des emplois dans la région, contre 32,8% au niveau national.

L'examen des salaires déclarés au titre de 2022 montre que 78,6% des employés de la région ont perçu une rémunération n'excédant pas 4.000 DH et 44% une rémunération inférieure à 2.800 DH, étant précisé que ce dernier chiffre s'expliquerait par l'ampleur de l'emploi temporaire et à temps partiel. Au niveau national, ces parts s'établissent respectivement à 75,8% et 44%.

¹ Entreprise Personne Morale Active - EPMA : est une entreprise ayant déposé une déclaration du résultat fiscal au niveau de la DGI, ou ayant déclaré au moins un salarié auprès de la CNSS, ou ayant déposé un bilan auprès de l'OMPIC au cours de l'année étudiée.

² De légères différences entre les résultats de la CNSS et ceux de l'OMTPME peuvent s'expliquer par l'utilisation de découpages régionaux différents.

Pour ce qui est de l'entrepreneuriat féminin, 15,9% des entreprises sont dirigées par des femmes dans la région en 2021, cette part étant de 16,6% dans la préfecture de Tanger-Assilah et de près de 15% dans la province de Tétouan.

Concernant l'évolution des indicateurs financiers, l'analyse des bilans d'un échantillon de 4.824 EPMA indique que leur trésorerie, en 2021, a augmenté globalement en comparaison avec l'année 2020. D'autre part, les données bilantielles des microentreprises et des Très Petites Entreprises - TPE font ressortir que les dettes auprès des associés constituent la première composante de leurs ressources financières durant la même période, représentant en moyenne 54,2% et 38,3%.

L'analyse par provinces des indicateurs d'accès au financement bancaire par les EPMA en 2022 montre que 86% de l'encours de ce financement est concentré dans la préfecture de Tanger-Assilah, bénéficiant à plus de 70% de l'effectif des entreprises étudiées. Les entreprises dirigées par des femmes représentant 13,3% de cet effectif, ont bénéficié de 11% de l'encours précité.

1. Démographie des Entreprises

1.1 Caractéristiques de base des EPMA

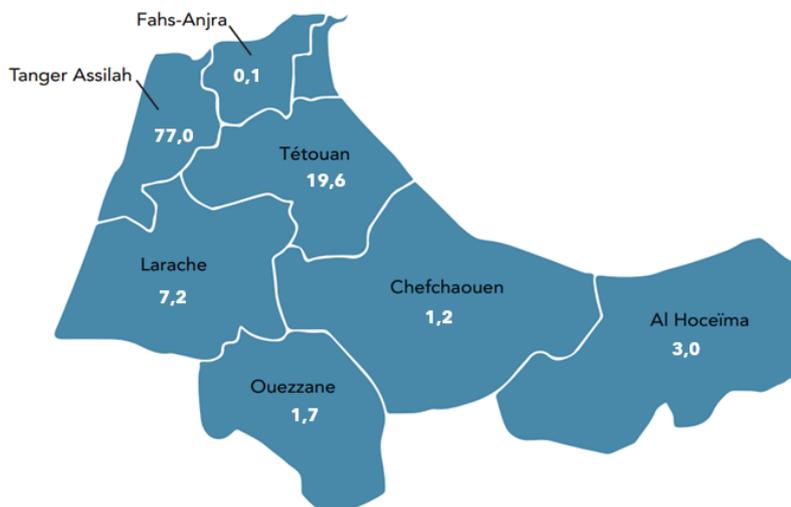
95,7% des EPMA de la région sont des Microentreprises et des TPE³.

Tableau 1 - Répartition des EPMA par catégorie

Catégorie d'entreprises	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Micro [0,3]	31 641	91,1	34 129	90,4	7,9
TPE]3,10]	1 753	5,0	1 986	5,3	13,3
PE]10,50]	1 075	3,1	1 277	3,4	18,8
ME]50,175]	202	0,6	262	0,7	29,7
GE > 175	70	0,2	94	0,2	34,3
Total	34 741	100,0	37 748	100,0	

Graphique 1 - Répartition provinciale des EPMA en 2021 - en %

77% des EPMA sont basées dans la préfecture de Tanger-Assilah.



³ Les microentreprises (MICRO) sont celles ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 3 millions de dirhams ; Les très Petites Entreprises (TPE) sont celles ayant un chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 3 millions de dirhams et inférieur à 10 millions de dirhams ;

Tableau 2 - Répartition des EPMA par province

Provinces	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	En nombre	En %	En nombre	En %	
Tanger-Assilah	27 243	70,4	29 782	77,0	9,3
Tétouan	6 979	18,0	7 576	19,6	8,6
Larache	2 416	6,2	2 800	7,2	15,9
Al Hoceima	1 029	2,7	1 144	3,0	11,2
Ouezzane	567	1,5	650	1,7	14,6
Chefchaouen	434	1,1	474	1,2	9,2
Fahs-Anjra	16	0,04	29	0,1	81,3
Total	38 684	100,0	42 455	100,0	

Le commerce et la construction se positionnent aux 1^{er} et 2^{ème} rangs en termes de nombre d'EPMA dans la région.

Tableau 3 - Répartition des EPMA par section d'activités

Section d'activités	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 602	24,8	10 431	24,6	8,6
Construction	8 557	22,1	9 023	21,3	5,4
Transports et entreposage	4 898	12,7	5 777	13,6	17,9
Industrie manufacturière	3 275	8,5	3 538	8,3	8,0
Activités de services administratifs et de soutien	2 449	6,3	2 667	6,3	8,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 391	6,2	2 613	6,2	9,3
Hébergement et restauration	1 663	4,3	1 808	4,3	8,7
Activités immobilières	1 117	2,9	1 223	2,9	9,5
Autres activités de services	771	2,0	971	2,3	25,9
Activités financières et d'assurance	853	2,2	926	2,2	8,6
Enseignement	783	2,0	887	2,1	13,3
Information et communication	572	1,5	639	1,5	11,7
Agriculture, sylviculture et pêche	321	0,8	483	1,1	50,5
Santé humaine et action sociale	378	1,0	420	1,0	11,1
Arts, spectacles et activités récréatives	241	0,6	255	0,6	5,8
Industries extractives	91	0,2	87	0,2	-4,4
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	63	0,2	62	0,1	-1,6
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	42	0,1	53	0,1	26,2
Autres	617	1,6	592	1,4	-4,1
Total	38 684	100,0	42 455	100,0	

60% des EPMA sont relativement récentes avec un âge ne dépassant pas 5 ans (cf. tableau 4).

Tableau 4 - Répartition des EPMA par classe d'âge

Classe d'âge	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
< 2 ans	9 625	27,7	11 118	29,5	15,5
[2,5]	10 646	30,7	11 532	30,6	8,3
[6,10]	6 433	18,5	6 615	17,5	2,8
> 10 ans	8 000	23,1	8 454	22,4	5,7
Total	34 704	100,0	37 719	100,0	

La forme juridique SARL-AU enregistre une hausse importante de 28%, bien que la SARL demeure la plus couramment adoptée par les EPMA en 2021, avec une part de 65,2%.

Tableau 5 - Répartition des EPMA par forme juridique

Forme juridique	2020		2021		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	En %	Nombre d'entreprises	En %	
SARL	26 864	69,4	27 699	65,2	3,1
SARL-AU	9 708	25,1	12 435	29,3	28,1
SA	707	1,8	680	1,6	-3,8
Autres	1 405	3,6	1 641	3,9	16,8
Total	38 684	100,0	42 455	100,0	

En 2021, l'analyse de la répartition des EPMA par catégorie et par section d'activités montre une prédominance des microentreprises dans l'ensemble des sections et principalement dans les « activités financières et d'assurance », les « activités spécialisées, scientifiques et techniques » et l'« Information et communication », avec des parts respectives de 88,8%, 87,3% et 87,2%.

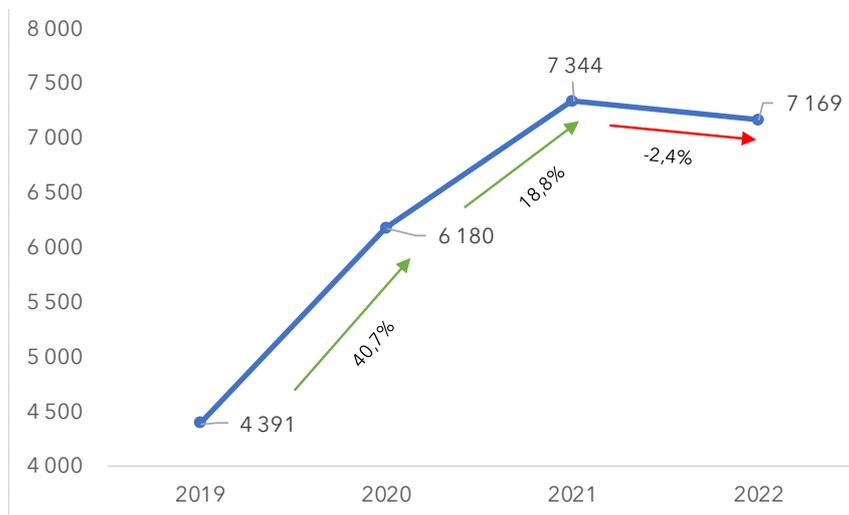
Tableau 6 - Répartition des EPMA par catégorie et section d'activités - en %

Section d'activités	Micro-Entreprise		TPE		PE		ME		GE	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Primaire										
Agriculture, sylviculture et pêche	68,9	23,4	15,2	3,9	14,4	3,9	0,8	0,6	0,8	0,2
Secondaire										
Construction	91,3	83,7	5,6	5,5	2,8	2,9	0,3	0,4	0,1	0,1
Industrie manufacturière	81,9	72,7	7,6	6,0	7,6	7,2	2,2	2,3	0,8	1,0
Industries extractives	82,0	77,0	10,1	10,3	7,9	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	64,5	35,8	6,5	11,3	12,9	7,5	3,2	3,8	12,9	7,5
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	82,0	75,8	9,8	9,7	4,9	4,8	1,6	0,0	1,6	3,2
Tertiaire										
Activités de services administratifs et de soutien	95,8	87,1	2,3	2,1	1,7	1,3	0,2	0,1	0,0	0,0
Activités financières et d'assurance	98,8	88,8	0,9	0,9	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0
Activités immobilières	96,8	77,2	2,1	1,8	0,7	0,5	0,2	0,3	0,2	0,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	95,5	87,3	3,3	3,3	1,0	1,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Arts, spectacles et activités récréatives	97,5	85,5	0,5	0,8	2,0	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres activités de services	96,3	57,4	2,4	1,5	1,4	0,5	0,0	0,2	0,0	0,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	89,0	80,5	6,0	6,1	3,9	4,2	0,8	0,8	0,2	0,3
Enseignement	94,1	70,9	4,1	3,6	1,9	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Hébergement et restauration	96,5	83,0	2,5	2,7	0,9	1,2	0,0	0,2	0,0	0,0
Information et communication	94,1	87,2	3,3	3,6	1,8	2,0	0,7	0,6	0,0	0,0
Santé humaine et action sociale	88,6	48,1	7,6	4,3	3,2	2,9	0,5	0,5	0,0	0,0
Transports et entreposage	91,8	84,2	5,1	4,6	2,5	2,4	0,5	0,5	0,2	0,1
Total	91,1	80,4	5,0	4,7	3,1	3,0	0,6	0,6	0,2	0,2

1.2 Créations des Entreprises Personnes Morales

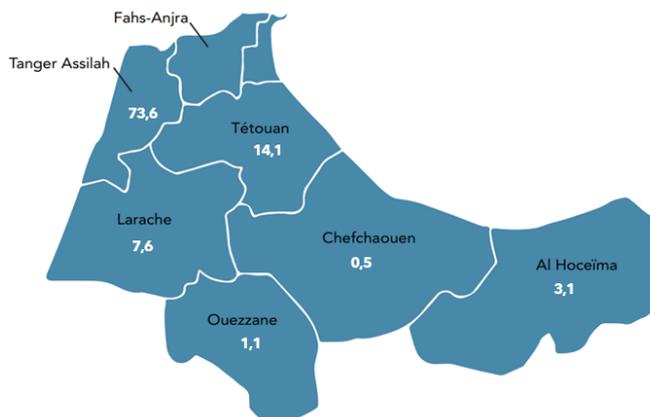
Graphique 2 - Evolution du nombre des créations des entreprises PM

Selon le baromètre de l'OMPIC, l'année 2022 a vu la création de 7.169 entreprises PM, soit une baisse annuelle de 2,4%.



Graphique 3 - Répartition provinciale des créations d'entreprises PM en 2022- en %

73,6% des créations des entreprises PM ont été enregistrées au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah, en baisse de 1,5% par rapport à 2021.



En 2022, le commerce et la construction ont concentré près de 42,2% des créations d'entreprises PM.

Tableau 7 - Répartition des créations des entreprises PM par section d'activités

Section d'activités	2021		2022		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 914	26,1	1 861	26,0	-2,8
Construction	1 139	15,5	1 163	16,2	2,1
Transports et entreposage	1 462	19,9	1 074	15,0	-26,5
Industrie manufacturière	577	7,9	627	8,8	8,7
Activités de services administratifs et de soutien	515	7,0	556	7,8	8,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	398	5,4	453	6,3	13,8
Hébergement et restauration	349	4,8	357	5,0	2,3
Enseignement	153	2,1	202	2,8	32,0
Information et communication	162	2,2	180	2,5	11,1
Activités financières et d'assurance	139	1,9	147	2,1	5,8
Activités immobilières	150	2,0	138	1,9	-8,0
Autres activités de services	109	1,5	131	1,8	20,2
Agriculture, sylviculture et pêche	71	1,0	86	1,2	21,1
Arts, spectacles et activités récréatives	68	0,9	78	1,1	14,7
Autres	138	1,9	110	1,5	-20,3
Total	7 344	100,0	7 163	100,0	

La forme juridique SARL-AU représente 61,5% du total des créations en 2022, enregistrant une hausse annuelle de 7,2 points.

Tableau 8 - Répartition des créations des entreprises PM par forme juridique

Forme juridique	2021		2022		Evolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	En %	Nombre d'entreprises	En %	
SARL-AU	3 987	54,3	4 402	61,5	10,4
SARL	3 345	45,5	2 743	38,3	-18,0
SA	6	0,1	7	0,1	16,7
Autres	6	0,1	11	0,2	83,3
Total	7 344	100	7 163	100,0	

1.3 Dissolutions des Entreprises Personnes Morales

Graphique 4 - Evolution des dissolutions des entreprises PM

En 2022, le nombre des entreprises PM en cours de dissolution a connu une baisse de 22,1% en glissement annuel.



Graphique 5 - Répartition des entreprises PM en cours de dissolution par province en 2022 - en %

64,2% des entreprises PM en cours de dissolution se situent dans la préfecture de Tanger-Assilah.

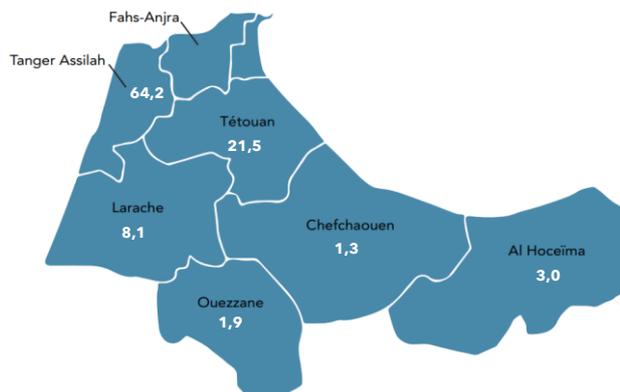


Tableau 9 - Répartition provinciale des entreprises PM en cours de dissolution

Province	2021		2022		Evolution annuelle en %
	En nombre	En %	En nombre	En %	
Tanger-Assilah	597	44,6	690	64,2	15,6
Tétouan	185	13,8	231	21,5	24,9
Larache	509	38,0	87	8,1	-82,9
Al-Hoceima	27	2,0	32	3,0	18,5
Ouezzane	13	1,0	20	1,9	53,8
Chefchaouen	9	0,7	14	1,3	55,6
Total	1340	100,0	1074	100,0	

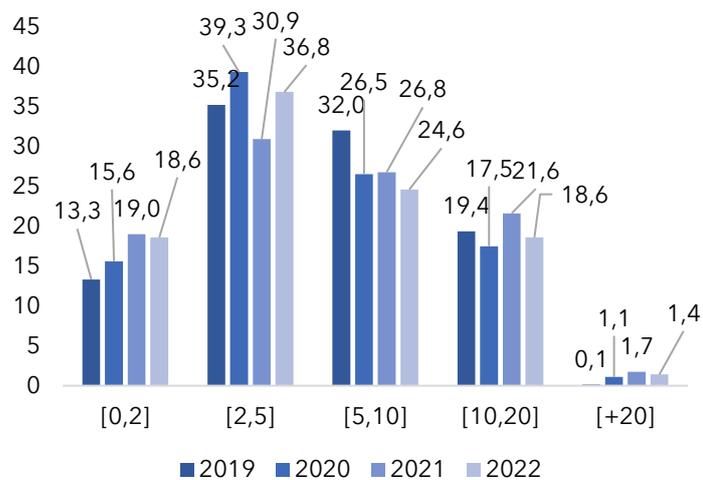
En 2022, 30,3% des entreprises PM en cours de dissolution opèrent dans la section du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ».

Tableau 10 - Répartition sectorielle des entreprises PM en cours de dissolution

Section d'activités	Part en %		Evolution annuelle du nombre de dissolutions en %
	2021	2022	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	28,8	30,3	-5,8
Construction	16,5	17,4	-5,1
Transports et entreposage	9,9	11,4	3,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,9	7,5	-14,1
Activités de services administratifs et de soutien	6,7	7,0	-5,6
Industrie manufacturière	7,4	6,8	-17,5
Hébergement et restauration	7,3	5,1	-36,7
Enseignement	3,6	3,1	-23,1
Information et communication	2,6	2,7	-7,1
Activités financières et d'assurance	2,3	2,4	-8,0
Activités immobilières	2,7	2,4	-20,7
Autres activités de services	1,7	1,5	-16,7
Autres	2,8	2,4	-26,7
Total	100	100	

Graphique 6 - Répartition du nombre des entreprises PM en cours de dissolution, par classe d'âge - en %

En 2022, 36,8% des entreprises PM en cours de dissolution sont âgées entre 2 et 5 ans.



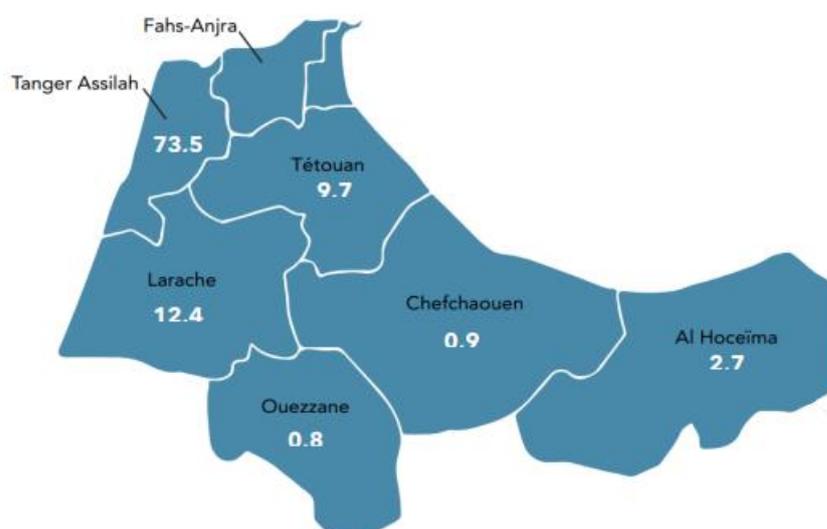
2. Emploi des entreprises

2.1. Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2021-2022)

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a généré 453.614 emplois déclarés à la CNSS en 2022, soit une baisse de 3,4% par rapport à l'année précédente.

Le nombre total d'Entreprises Personnes Morales et Physiques Actives déclarantes a également baissé pour atteindre 26.972 comparé à 28.314 en 2021⁴, soit une décroissance de 4,7%.

Graphique 7 - Ventilation provinciale des emplois déclarés en 2022 - en %



⁴ Les différences observées dans le chapitre « emplois des entreprises » dans le rapport régional de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma 2021-2022 concernant les données de l'année 2021 sont dues aux mises à jour des bases de données exploitées.

En 2022, la préfecture de Tanger-Assilah a concentré 83,5% des emplois déclarés et 64,4% des entreprises déclarantes à la CNSS.

Tableau 11 - Répartition provinciale et évolution d'emplois déclarés et du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS

Provinces	Emplois déclarés à la CNSS			Entreprises déclarantes à la CNSS		
	Parts en %		Evolution des emplois en %	Parts en %		Evolution des entreprises en %
2021	2022	2021		2022		
Tanger-Assilah	74,5	83,5	8,2	55,8	64,4	10,0
Tétouan	9,3	11,0	14,6	21,4	24,2	7,7
Larache	12,1	3,5	-72,0	9,3	4,4	-54,5
Chefchaouen	0,7	1,0	30,2	3,3	3,6	3,7
Ouezzane	0,6	0,9	36,7	2,6	3,0	10,8
Al Hoceima	2,7	0,1	-98,0	7,6	0,3	-96,0
Total	100,0	100,0		100,0	100,0	

En 2022, l' « industrie manufacturière » et le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » ont représenté 56,4% des emplois déclarés dans la région (cf. tableau 12).

Tableau 12 - Répartition sectorielle et évolution de l'effectif des emplois déclarés à la CNSS

Section d'activités	Part en %		Evolution des emplois en %
	2021	2022	
Industrie manufacturière	39,0	40,6	0,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	17,0	15,8	- 10,3
Agriculture, sylviculture et pêche	11,7	8,0	- 33,7
Construction	7,8	7,6	- 6,4
Activités de services administratifs et de soutien	5,6	6,4	11,4
Transports et entreposage	5,7	5,9	0,2
Hébergement et restauration	3,1	3,2	2,5
Autres activités de services	1,0	2,7	149,9
Enseignement	2,3	2,5	1,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,2	2,5	5,8
Information et communication	1,5	1,5	2,0
Santé humaine et action sociale	1,2	1,2	1,5
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,7	0,6	- 10,3
Activités financières et d'assurance	0,4	0,5	19,8
Autres	0,8	0,8	- 4,9
Total	100,0	100,0	

En 2022, le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et la « construction » ont représenté 37,4% des entreprises déclarantes dans la région (cf. tableau 13).

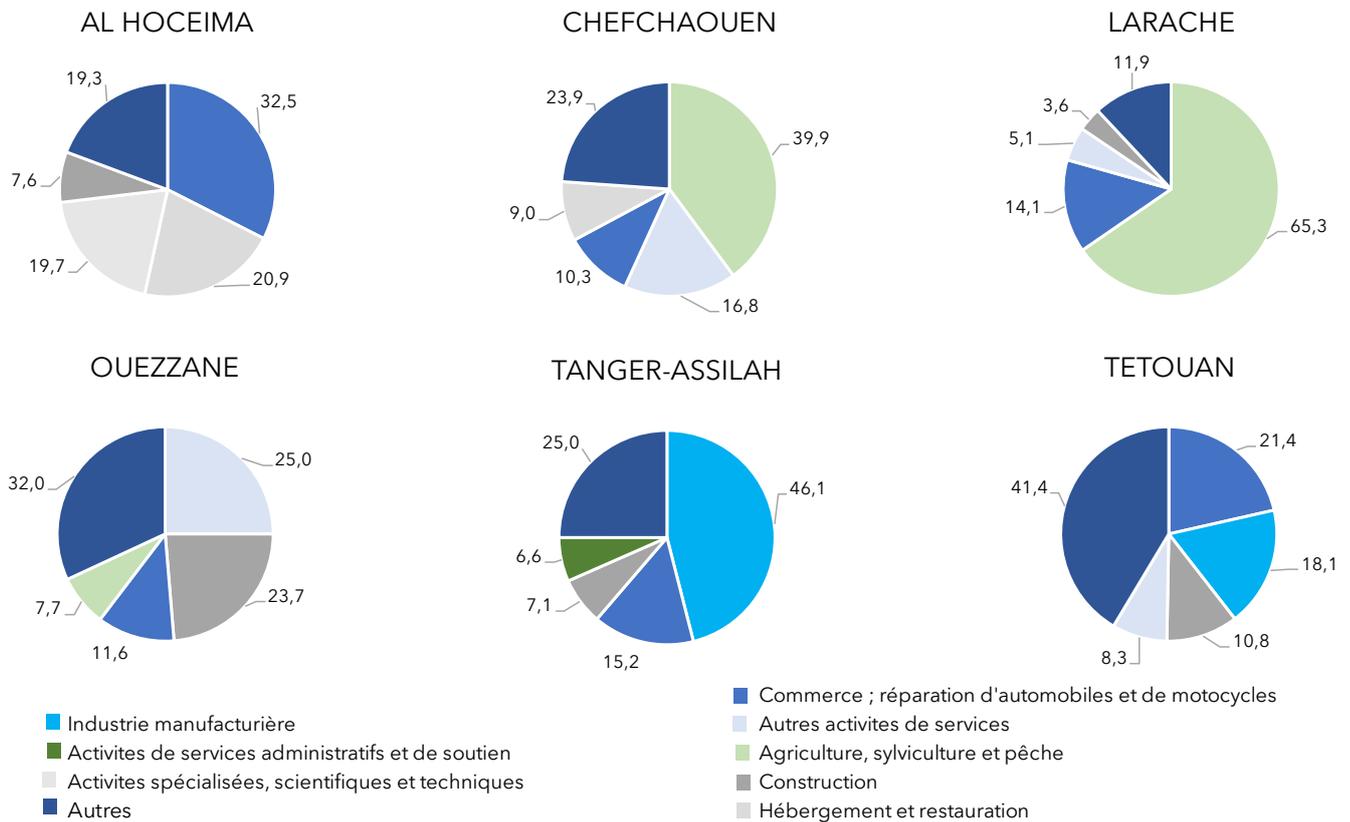
Tableau 13 - Répartition sectorielle et évolution du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS

Section d'activités	Part en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	23,9	23,7	-5,8
Construction	13,7	13,7	-4,6
Transports et entreposage	10,5	11,7	6,3
Industrie manufacturière	8,3	8,6	-0,9
Agriculture, sylviculture et pêche	10,0	7,2	-31,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,3	6,6	-0,8
Hébergement et restauration	6,7	6,5	-7,3
Activités de services administratifs et de soutien	4,6	4,8	-0,4
Santé humaine et action sociale	4,1	4,2	-3,7
Autres	12,1	15,4	20,9
Total	100,0	100,0	

Le secteur de l'« industrie manufacturière », est le principal contributeur à l'emploi dans la préfecture de Tanger-Assilah en 2022, représentant une part de 46% (cf. graphique 8).

En revanche, dans les provinces de Larache et de Chefchaouen, c'est l' « agriculture, sylviculture et pêche » qui occupe cette première place, avec des parts respectives de 65,3% et 39,9% en 2022.

Graphique 8 - Répartition provinciale des emplois des cinq secteurs clés- en %



85,4% des entreprises de la région comptent un effectif ne dépassant pas 10 salariés.

Tableau 14 - Répartition et évolution du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS

Classe d'effectif	Parts en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
[0,10]	86,5	85,4	-5,9
[11,50]	9,7	10,5	3,1
[51,100]	1,6	1,6	-3,5
[101,500]	1,7	1,9	7,5
>500	0,5	0,5	-9,2
Total	100,0	100,0	

Les TPME emploient 77,2% des effectifs déclarés à la CNSS en 2022.

Tableau 15 - Répartition du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	Parts en %	
	2021	2022
Micro [0,3]	18,5	28,7
TPE]3,10]	10,8	17,5
PE]10,50]	26,4	11,2
ME]50,175]	20,7	19,7
GE > 175	23,7	22,8
Total	100,0	100,0

Les entreprises âgées de plus de 10 ans ont déclaré 51% des emplois.

Tableau 16 - Répartition et évolution du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par classe d'âge d'entreprises

Classe d'âge	Parts en %		Evolution des entreprises en %
	2021	2022	
< 2 ans	4,2	4,8	9,4
[2,5]	24,0	18,2	-28,3
[6,10]	22,6	25,9	8,7
> 10 ans	49,3	51,1	-1,8
Total	100,0	100,0	

Les TPME dont l'ancienneté est supérieure à 5 ans génèrent 58,4% du total des emplois déclarés.

Tableau 17 - Part de l'emploi selon la catégorie d'entreprises et la classe d'âge - en %

Année	TPME		GE	
	<= 5 ans	> 5 ans	<= 5 ans	> 5 ans
2021	25,6	50,6	0,9	22,9
2022	21,4	58,4	0,5	19,7

2.2. Analyse de la masse salariale (2021-2022)

En 2022, la masse salariale déclarée à la CNSS de la région s'est établie à 16,6 milliards de dirhams, en hausse annuelle de 3,3% par rapport à 2021.

En 2022, le secteur de l'« industrie manufacturière» détient la plus grande part de la masse salariale de la région, soit 43,5%.

Tableau 18 - Répartition sectorielle et évolution annuelle de la masse salariale

Section d'activités	2021		2022		Evolution de la masse salariale en %
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	
Industrie manufacturière	6 993,7	43,5	7 235,4	43,5	3,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3 017,7	18,8	3 119,0	18,8	3,4
Transports et entreposage	1 381,3	8,6	1 429,3	8,6	3,5
Construction	1 036,3	6,4	1 051,1	6,3	1,4
Activités de services administratifs et de soutien	567,7	3,5	656,7	4,0	15,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	510,2	3,2	535,7	3,2	5,0
Information et communication	463,1	2,9	488,5	2,9	5,5
Hébergement et restauration	376,2	2,3	445,3	2,7	18,4
Enseignement	403,3	2,5	443,6	2,7	10,0
Agriculture, sylviculture et pêche	608,7	3,8	353,3	2,1	-42,0
Autres activités de services	149,3	0,9	234,0	1,4	56,8
Santé humaine et action sociale	198,0	1,2	208,0	1,3	5,0
Autres	370,7	2,3	414,4	2,5	11,8
Total	16 076,3	100,0	16 614,3	100,0	

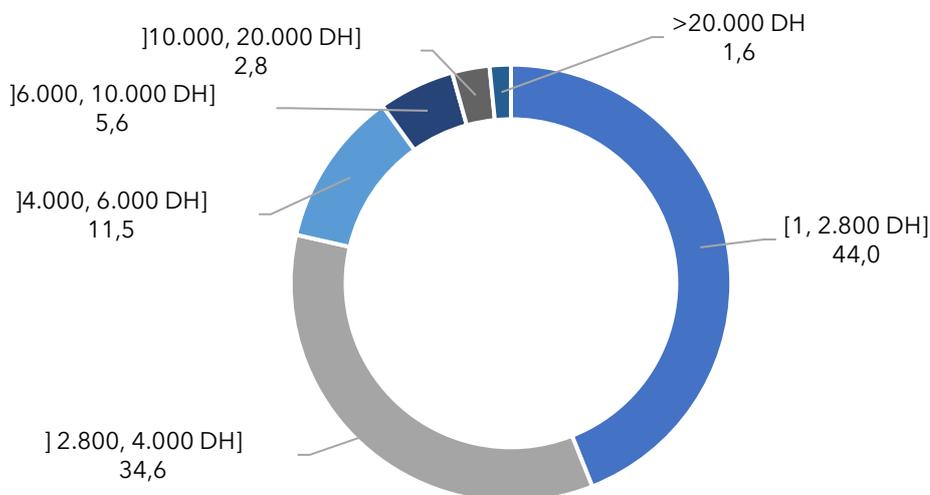
42,1% de la masse salariale de la région est comptabilisée par les entreprises employant un effectif supérieur à 500 salariés.

Tableau 19 - Répartition et évolution de la masse salariale par classe d'effectifs

Classe d'effectifs	2021		2022		Evolution de la masse salariale en %
	En MMDH	Part en %	En MMDH	Part en %	
[0, 10]	2 031,6	12,6	2 025,3	12,2	- 0,3
[11, 50]	2 022,8	12,6	2 115,9	12,7	4,6
[51, 100]	1 333,9	8,3	1 299,1	7,8	- 2,6
[101, 500]	3 755,0	23,4	4 183,8	25,2	11,4
+500	6 933,1	43,1	6 990,3	42,1	0,8
Total	16 076,3	100	16 614,3	100	

78,6% des employés de la région ont perçu un salaire inférieur à 4.000 DH, et 44% ont touché un salaire n'excédant pas 2.800 DH.

Graphique 9 - Répartition des emplois déclarés à la CNSS par tranche de salaires - en %



Les entreprises âgées entre 6 et 10 ans ont rémunéré environ 55% de leurs effectifs à moins de 2.800 DH. Cette proportion est de 33,6% pour les entreprises âgées de plus de 10 ans (cf. tableau 20).

Tableau 20 - Répartition des emplois par tranche d'âge des entreprises et tranche de salaires - en 2022

Tranche d'âge	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]		>20.000 DH	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
< 2 ans	9 971	47,6	7 430	35,5	2 470	11,8	768	3,7	214	1,0	95	0,5
[2,5]	39 154	49,8	26 525	33,7	7 050	9,0	3 379	4,3	1 727	2,2	859	1,1
[6,10]	61 614	54,9	32 286	28,8	9 697	8,6	4 966	4,4	2 547	2,3	1 127	1,0
> 10 ans	74 448	33,6	86 453	39,0	32 251	14,6	15 897	7,2	7 770	3,5	4 789	2,2

Dans les microentreprises, 82,2% des employés ont touché des salaires ne dépassant pas 4.000 DH, cette part s'élève à 58,3% pour les grandes entreprises (cf. tableau 21).

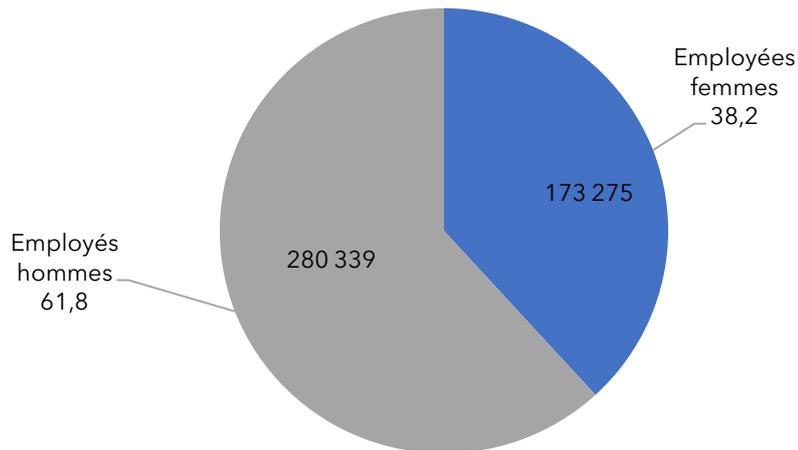
Tableau 21 - Répartition des emplois par tranche d'âge des entreprises et tranche de salaires - en 2022

Catégorie d'entreprises	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]		>20.000 DH	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
Micro [0, 3]	41 890	41,9	40 278	40,3	10 422	10,4	4 715	4,7	1 884	1,9	745	0,7
TPE]3, 10]	17 189	44,2	13 793	35,5	4 461	11,5	2 174	5,6	929	2,4	321	0,8
PE]10, 50]	59 875	56,6	30 094	28,4	9 070	8,6	4 143	3,9	1 861	1,8	763	0,7
ME]50, 175]	30 661	44,7	22 497	32,8	8 382	12,2	4 057	5,9	1 905	2,8	1 164	1,7
GE > 175	12 634	15,9	33 656	42,4	15 685	19,8	8 676	10,9	5 160	6,5	3 562	4,5

2.3. Emplois par genre

Cette analyse porte sur un effectif global de 453.614 salariés dont 173.275 sont des employées femmes représentant 38,2% du total (cf. graphique 10).

Graphique 10 - Répartition des emplois déclarés par genre - 2022



54,6% du total des femmes employées ont perçu un salaire⁵ inférieur à 2.800 DH, contre 37,4% pour les employés hommes.

Tableau 22 - Répartition des emplois déclarés par genre et tranches de salaires - 2022

Tranches de salaires	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque tranche de salaires	Masculins dans chaque tranche de salaires	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
[1, 2.800 DH]	199 507	44,0	47,4	52,6	94 645	54,6	104 862	37,4
] 2.800, 4.000 DH]	156 871	34,6	34,6	65,4	54 303	31,3	102 568	36,6
]4.000, 6.000 DH]	52 251	11,5	25,6	74,4	13 372	7,7	38 879	13,9
]6.000, 10.000 DH]	25 430	5,6	24,3	75,7	6 180	3,6	19 250	6,9
]10.000, 20.000 DH]	12 489	2,8	24,9	75,1	3 109	1,8	9 380	3,3
>20.000 DH	7 066	1,6	23,6	76,4	1 666	1,0	5 400	1,9
Total	453 614	100,0	38,2	61,8	173 275	100,0	280 339	100,0

⁵ Il s'agit des salaires bruts déclarés à la CNSS.

38,3% de l'effectif déclaré dans la préfecture de Tanger-Assilah sont occupés par des femmes. Cette part s'établi à 36,3% dans la province de Tétouan.

Tableau 23 - Répartition des emplois par genre et province - 2022

Provinces	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque province	Masculins dans chaque province	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Tanger-Assilah	378 675	83,5	38,3	61,7	145 012	83,7	233 663	83,4
Tétouan	50 137	11,1	36,3	63,7	18 189	10,5	31 948	11,4
Larache	15 915	3,5	53,7	46,3	8 549	4,9	7 366	2,6
Chefchaouen	4 543	1,0	13,8	86,2	628	0,4	3 915	1,4
Ouezzane	4 095	0,9	20,9	79,1	856	0,5	3 239	1,2
Al Hoceima	249	0,1	16,5	83,5	41	0,0	208	0,1
Total	453 614	100,0	38,2	61,8	173 275	100,0	280 339	100,0

Les femmes travaillant dans la province d'Al Hoceima et la préfecture de Tanger-Assilah sont mieux rémunérées que celles exerçant dans les autres provinces. Ainsi, respectivement près de 17,1% et 15,2% de ces femmes ont perçu un salaire supérieur à 4.000 DH contre une proportion variant entre 1,1% et 11,8% dans les autres provinces. Concernant les employés masculins, 28,2% dans la préfecture de Tanger-Assilah sont rémunérés à plus de 4.000 DH.

Tableau 24 - Répartition des emplois par provinces et tranches de salaires en 2022 - en %

Province	Répartition des emplois féminins selon les tranches de salaires						Répartition des emplois masculins selon les tranches de salaires					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000 , 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000 , 20.000 DH]	>20.000 DH
Al Hoceima	43,9	39,0	17,1	-	-	-	48,1	44,7	6,7	0,5	-	-
Chefchaouen	66,1	26,9	6,4	0,5	0,2	-	62,4	30,9	5,4	1,2	0,1	-
Larache	94,1	4,7	0,8	0,2	0,1	0,02	76,8	18,5	3,0	1,1	0,4	0,3
Ouezzane	73,0	23,4	3,0	0,6	-	-	58,8	37,2	3,2	0,6	0,1	0,1
Tanger-Assilah	52,0	32,9	8,1	3,9	2,0	1,1	35,3	36,5	14,6	7,6	3,8	2,2
Tétouan	56,0	32,2	7,9	2,4	1,1	0,4	38,5	41,7	12,9	4,3	1,7	0,9

Valeur minimale

Valeur maximale

Les employés hommes sont majoritaires dans tous les secteurs d'activités à l'exception de la « santé humaine et action sociale », et l'« enseignement » où la part des employées femmes est respectivement de 78,9% et 68,7% (cf. tableau 25).

Tableau 25 - Répartition des emplois par genre et section d'activités -2022

Section d'activités	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque section d'activités	Masculins dans chaque section d'activités	En nombre	En Part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Industrie manufacturière	184 179	40,6	47,5	52,5	87 507	50,5	96 672	34,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	71 498	15,8	36,3	63,7	25 951	15,0	45 547	16,2
Agriculture, sylviculture et pêche	36 431	8,0	41,1	58,9	14 955	8,6	21 476	7,7
Construction	34 297	7,6	11,8	88,2	4 040	2,3	30 257	10,8
Activités de services administratifs et de soutien	29 164	6,4	28,8	71,2	8 399	4,8	20 765	7,4
Transports et entreposage	26 721	5,9	9,9	90,1	2 645	1,5	24 076	8,6
Hébergement et restauration	14 724	3,2	28,2	71,8	4 151	2,4	10 573	3,8
Autres activités de services	12 120	2,7	32,6	67,4	3 948	2,3	8 172	2,9
Enseignement	11 168	2,5	68,7	31,3	7 676	4,4	3 492	1,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11 125	2,5	43,5	56,5	4 835	2,8	6 290	2,2
Information et communication	6 974	1,5	34,7	65,3	2 418	1,4	4 556	1,6
Santé humaine et action sociale	5 648	1,2	78,9	21,1	4 457	2,6	1 191	0,4
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2 847	0,6	7,0	93,0	198	0,1	2 649	0,9
Activités financières et d'assurance	2 277	0,5	34,3	65,7	782	0,5	1 495	0,5
Activités immobilières	1 454	0,3	26,5	73,5	386	0,2	1 068	0,4
Arts, spectacles et activités récréatives	1 243	0,3	24,7	75,3	307	0,2	936	0,3
Industries extractives	768	0,2	4,2	95,8	32	0,0	736	0,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de	101	0,0	6,9	93,1	7	0,0	94	0,0
Autres	875	0,2	66,4	33,6	581	0,3	294	0,1
Total	453 614	100,0	38,2	61,8	173 275	100,0	280 339	100,0

La part des femmes employées, tous genres confondus, dans le secteur de la « production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution » est plus élevée dans les tranches de salaires supérieures à 10.000 DH, en comparaison avec les autres sections d'activités, avec une proportion de 23,8% (cf. tableau 26).

Tableau 26 - Répartition des emplois par genre, section d'activités et tranches de salaires en 2022 - en %

Section d'activités	Répartition des emplois féminins selon les sections d'activités						Répartition des emplois masculins selon les sections d'activités					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH
Activités de services administratifs et de soutien	65,4	22,2	6,3	3,9	1,9	0,2	51,1	38,3	6,9	2,5	1,0	0,2
Activités financières et d'assurance	18,3	46,5	16,5	13,2	4,0	1,5	16,3	51,3	17,1	8,2	4,2	3,0
Activités immobilières	37,8	43,5	11,4	6,0	1,3	0,0	40,8	44,5	11,2	2,5	0,5	0,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	35,4	33,0	14,8	10,2	5,0	1,6	18,0	37,6	17,7	13,3	9,2	4,2
Agriculture, sylviculture et pêche	98,6	0,9	0,3	0,1	0,1	-	70,1	13,5	10,0	4,5	1,6	0,3
Arts, spectacles et activités récréatives	40,1	27,0	12,1	6,8	4,9	9,1	23,6	29,8	21,4	16,6	5,0	3,6
Autres activités de services	55,5	36,4	5,1	2,2	0,5	0,2	59,8	35,0	2,9	1,4	0,5	0,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	35,7	46,9	10,0	3,9	2,3	1,2	24,1	49,6	13,9	6,6	3,6	2,2
Construction	41,7	34,6	13,6	6,0	2,7	1,4	51,6	33,7	8,9	3,5	1,5	0,9
Enseignement	37,1	37,8	15,7	5,8	1,7	1,9	28,6	42,7	16,9	6,5	2,8	2,4
Hébergement et restauration	54,7	31,7	8,1	3,8	1,1	0,6	45,3	39,3	10,1	3,2	1,3	0,8
Industrie manufacturière	59,0	30,5	5,9	2,5	1,3	0,9	35,1	33,3	16,2	8,9	4,0	2,4
Industries extractives	6,3	18,8	31,3	21,9	18,8	3,1	21,5	38,3	27,4	9,0	2,0	1,8
Information et communication	12,0	26,1	27,5	19,1	11,5	3,9	10,6	24,6	24,7	21,0	13,5	5,7
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	18,2	20,7	21,2	16,2	16,2	7,6	29,7	26,8	32,3	7,3	2,1	1,8
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	28,6	71,4	-	-	-	-	40,4	51,1	7,4	-	-	1,1
Santé humaine et action sociale	29,8	51,7	12,6	4,6	1,1	0,3	21,6	47,7	15,5	11,3	2,2	1,8
Transports et entreposage	14,5	38,4	21,3	14,1	8,3	3,5	16,7	48,1	19,3	7,7	4,7	3,6
Autres	68,3	26,3	2,2	1,2	1,4	0,5	56,1	29,9	5,4	3,7	3,7	1,0

Valeur minimale

Valeur maximale

L'analyse de la distribution des salaires par catégorie d'entreprises montre en particulier que :

- Dans les PE, la part des employés féminins rémunérés à moins 2.800 DH est de plus de 67%, proportion la plus élevée comparativement aux autres catégories d'entreprises et excède celle des employés masculins qui est 47,7%.
- Dans les GE, près de 7% des employées femmes perçoivent un salaire supérieur à 10.000 DH, contre 13,2% pour les employés hommes. (Cf. tableau 27).

Tableau 27 - Répartition des emplois par genre, par catégorie d'entreprises et par tranches de salaires en 2022 - en %

Catégorie d'entreprises	Répartition des employées femmes selon les catégories d'entreprises						Répartition des employés hommes selon les catégories d'entreprises					
	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH	[1, 2.800 DH]] 2.800, 4.000 DH]]4.000, 6.000 DH]]6.000, 10.000 DH]]10.000, 20.000 DH]	>20.000 DH
Micro [0,3]	50,6	33,9	9,1	4,5	1,4	0,5	38,2	43,1	11	4,8	2,1	0,9
TPE]3, 10]	56,6	27,4	9,3	4,6	1,6	0,5	36,5	40,5	12,8	6,2	2,9	1
PE]10, 50]	67,6	23,9	4,6	2,4	1,1	0,4	47,7	32,1	11,8	5,2	2,3	1
ME]50, 175]	56,3	31	6,3	3,6	1,8	1	35,7	34,1	16,7	7,7	3,5	2,2
GE > 175	21,5	50,9	14,9	5,7	4,1	2,8	13	37,9	22,3	13,7	7,8	5,4

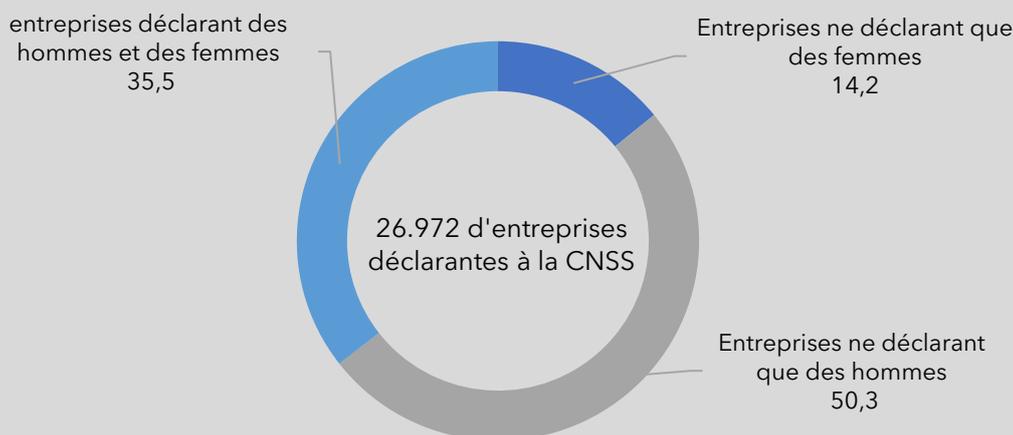
Valeur minimale

Valeur maximale

Focus : Analyse des attributs des entreprises ne déclarant que des employés femmes ou que des employés hommes

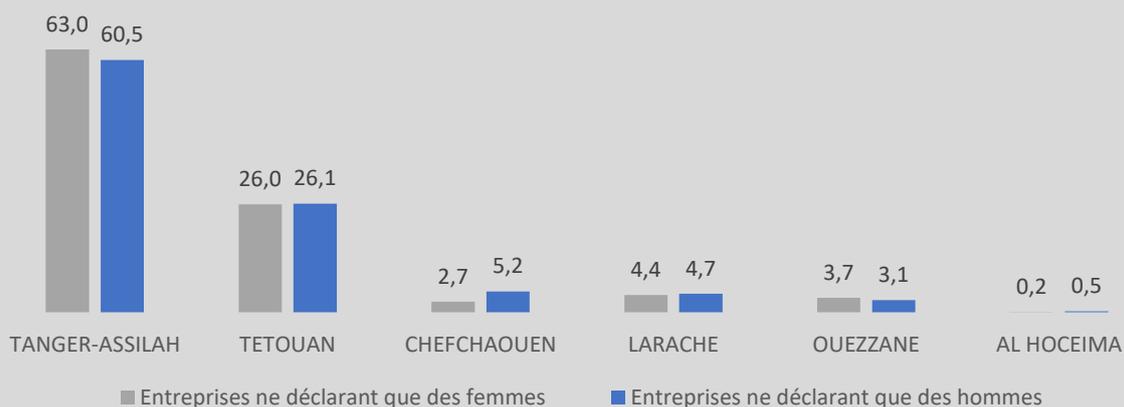
En 2022, 50,3% des entreprises n'ont déclaré à la CNSS que des employés hommes, représentant 9,9% de l'effectif total des emplois déclarés dans la région et 14,2% n'ont déclaré que des employées femmes, représentant 1,4% de cet effectif.

Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes ou que des employés hommes en 2022 - en %



La préfecture de Tanger-Assilah concentre la part majoritaire des entreprises ne déclarant que des employés hommes.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par provinces

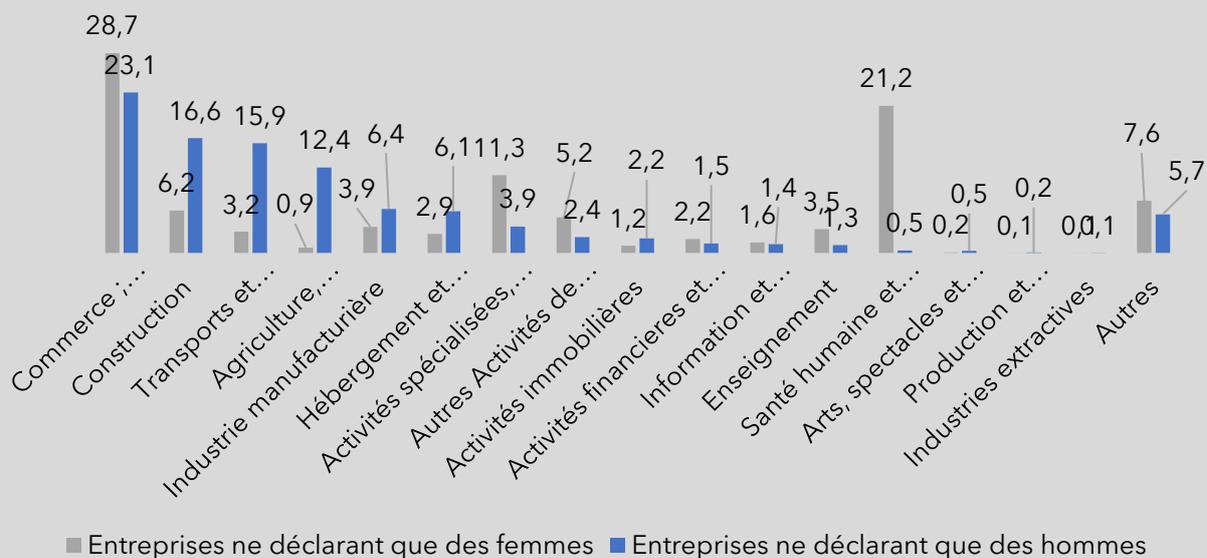


Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par provinces

Provinces	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
Tanger-Assilah	30,4	8,9	25,1	64,4
Tétouan	13,2	3,7	7,4	24,3
Chefchaouen	2,6	0,5	0,6	3,6
Larache	2,3	0,6	1,5	4,4
Ouezzane	1,6	0,5	0,9	3,0
Al Hoceima	0,2	0,0	0,1	0,3
Total	50,3	14,2	35,5	100,0

Près de 40% des entreprises ne déclarant que des employés hommes opèrent les sections du commerce et de la construction.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par section d'activités - en %

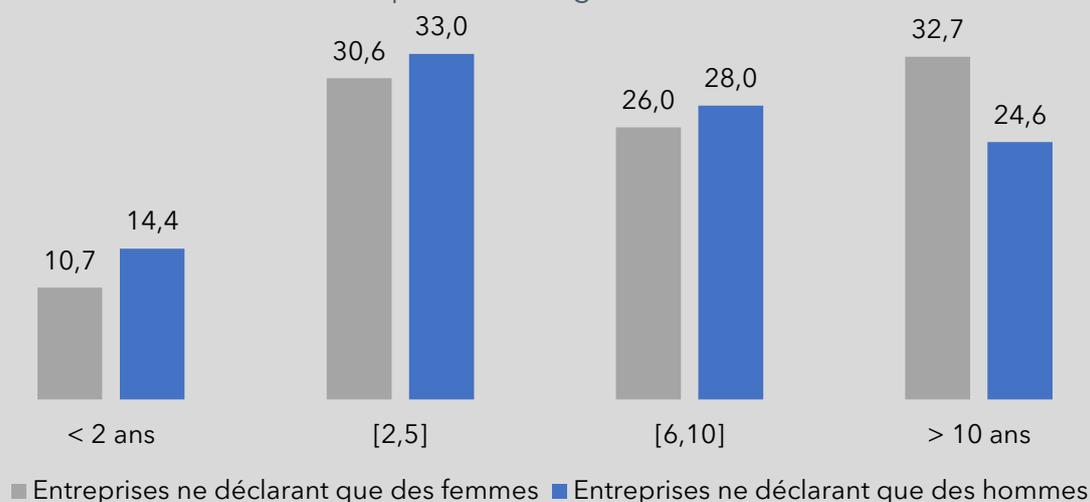


Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par section d'activités

Secteur d'activités	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employés femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	11,6	4,1	8,0	23,7
Industrie manufacturière	3,2	0,5	4,8	8,6
Construction	8,3	0,9	4,5	13,7
Transports et entreposage	8,0	0,4	3,3	11,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0	1,6	3,0	6,6
Hébergement et restauration	3,1	0,4	3,0	6,5
Enseignement	0,6	0,5	1,7	2,8
Autres Activités de services	1,2	0,7	1,4	3,3
Santé humaine et action sociale	0,2	3,0	0,9	4,2
Agriculture, sylviculture et pêche	6,2	0,1	0,8	7,2
Activités financières et d'assurance	0,7	0,3	0,7	1,7
Information et communication	0,7	0,2	0,6	1,5
Activités immobilières	1,1	0,2	0,5	1,8
Arts, spectacles et activités récréatives	0,2	0,0	0,2	0,5
Production et distribution d'eau ; assainissement, g	0,1	0,0	0,1	0,2
Industries extractives	0,1	0,0	0,0	0,1
Autres	2,8	1,1	1,9	5,8
Total	50,3	14,2	35,5	100,0

Les entreprises ayant plus de 6 ans représentent près de 53% des entreprises ne déclarant que des employés hommes. Dans la même classe d'âge, cette part s'élève à 58,7% pour les entreprises ne déclarant que des femmes.

Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes ou femmes dans le global, par classe d'âge - en %



Répartition des entreprises déclarantes à la CNSS par classe d'âge

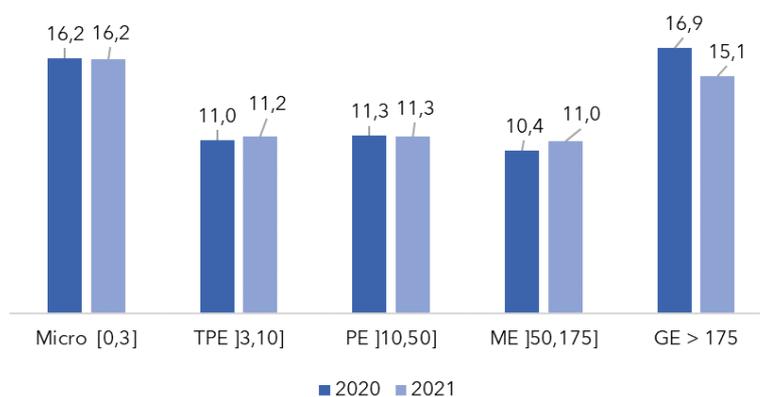
Classe d'âge	Part des entreprises ne déclarant que des employés hommes	Part des entreprises ne déclarant que des employées femmes	Part des entreprises déclarant des employés hommes et femmes	Total de la part des entreprises déclarantes
< 2 ans	7,2	1,4	3,3	11,9
[2,5]	16,5	4,0	10,4	30,9
[6,10]	14,0	3,4	8,4	25,8
> 10 ans	12,3	4,3	14,8	31,4

3. Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA

L'examen des données de 34.113 EPMA de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, pour lesquelles le genre a été identifié par un algorithme Machine Learning développé par l'Observatoire, a fait ressortir que 5.435 entreprises sont dirigées par des femmes, soit une hausse de 3,8% par rapport à 2020.

Graphique 11 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin⁶ par catégorie d'entreprises - en %

En 2021, 16,2% des microentreprises de la région sont dirigées par des femmes.



Graphique 12 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par catégorie d'entreprises - en %

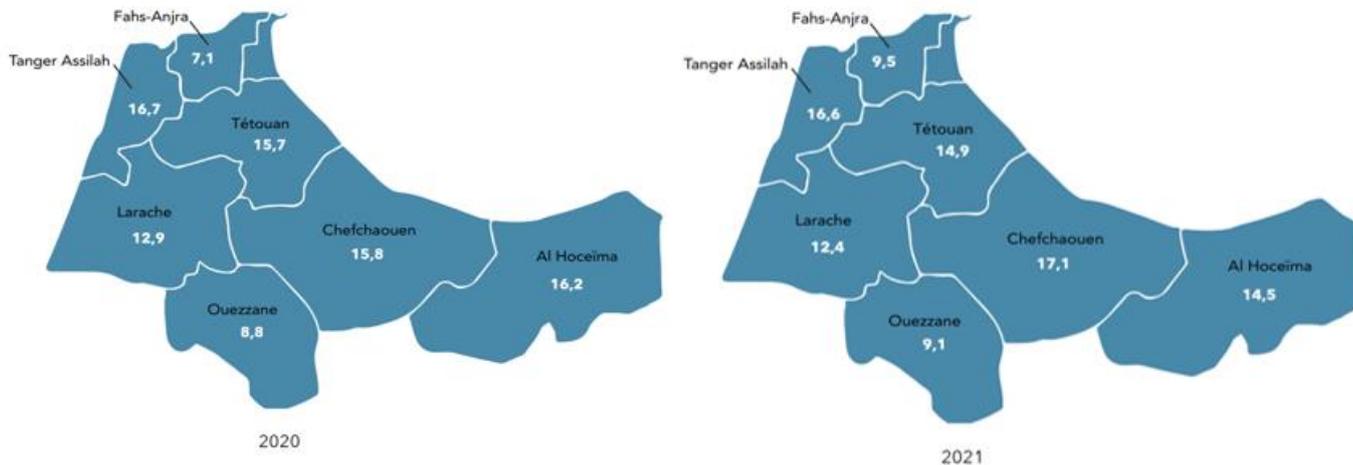
Toutes les catégories d'entreprises ont enregistré des évolutions positives.



⁶ Cet indicateur représente la part des entreprises dirigées par des femmes dans la population des 34.113 entreprises dont le genre du dirigeant a été identifié.

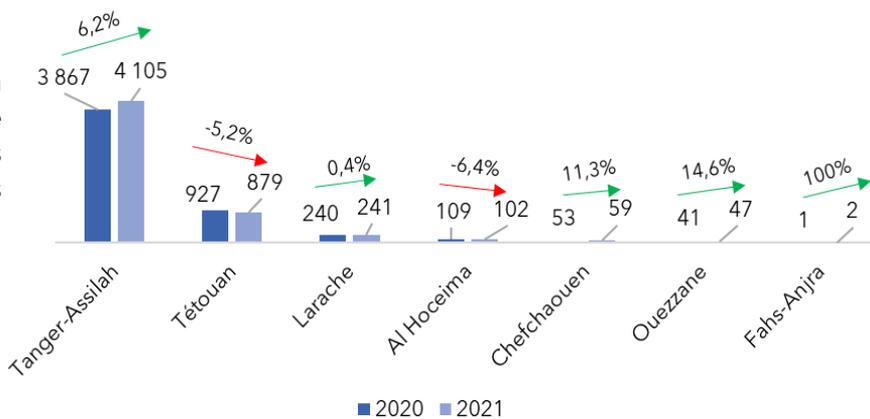
16,6% des entreprises de la préfecture de Tanger-Assilah sont dirigées par des femmes en 2021.

Graphique 13 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin par province - en %

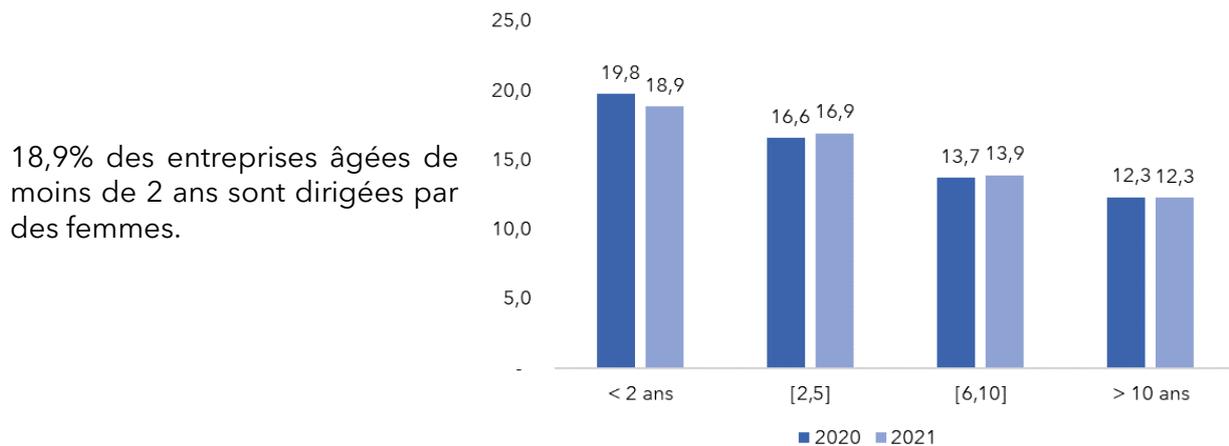


Graphique 14 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par province - en %

La province de Tanger-Assilah enregistre une évolution positive en termes du nombre des entreprises dirigées par des femmes de 6,2%.

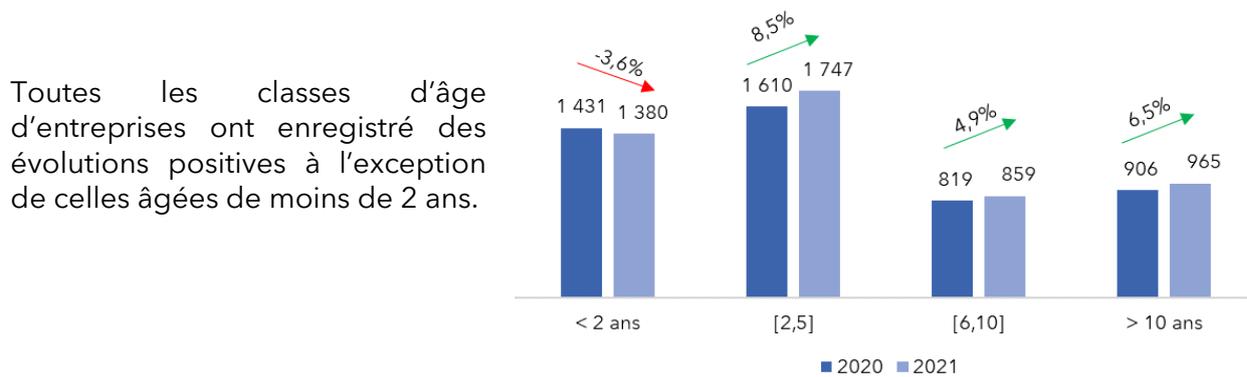


Graphique 15 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par classe d'âge - en %



18,9% des entreprises âgées de moins de 2 ans sont dirigées par des femmes.

Graphique 16 - Evolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes, par classe d'âge - en %



Toutes les classes d'âge d'entreprises ont enregistré des évolutions positives à l'exception de celles âgées de moins de 2 ans.

36,5% des entreprises opérant dans la section de la « santé humaine et action sociale » sont dirigées par des femmes.

Tableau 28 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par section d'activités - en %

Section d'activités	Part des EPMA dirigées par des femmes		Evolution annuelle du nombre d'EPMA dirigées par des femmes
	2020	2021	
Santé humaine et action sociale	33,1	36,5	19,0
Autres activités de services	34,3	35,6	8,0
Enseignement	33,8	33,0	5,1
Activités immobilières	21,7	22,2	5,9
Activités de services administratifs et de soutien	21,8	21,9	3,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	20,6	20,9	8,3
Activités financières et d'assurance	20,0	20,3	4,7
Hébergement et restauration	18,7	19,3	5,1
Arts, spectacles et activités récréatives	20,8	19,2	-7,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	16,6	16,2	2,4
Information et communication	15,1	15,4	5,5
Industrie manufacturière	15,5	14,9	3,1
Agriculture, sylviculture et pêche	13,3	13,0	3,1
Transports et entreposage	12,9	12,1	6,4
Construction	10,2	9,9	-0,4
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	5,8	9,5	33,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	11,4	9,4	25,0
Industries extractives	6,2	7,9	20,0
Total	16,2	15,9	

En 2021, 24,3% des entreprises opérant dans l'activité de la « coiffure et soins de beauté » sont dirigées par des femmes.

Tableau 29 - Evolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin, par nature d'activité - en %

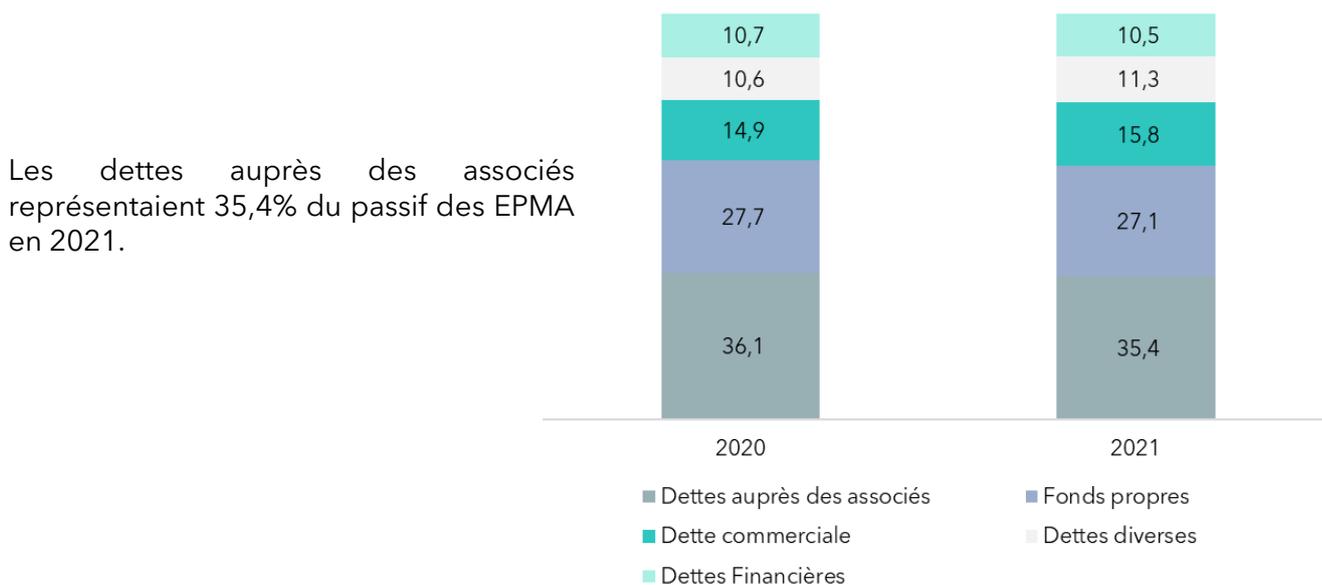
Activités	2020	2021
Santé humaine et action sociale	33,1	36,5
Autres activités pour la santé humaine	4,3	8,4
Activités hospitalières	7,5	6,6
Autre action sociale sans hébergement n.c.a.	8,3	6,6
Action sociale sans hébergement pour jeunes enfants	3,1	3,6
Autres	9,9	11,3
Autres activités de services	34,3	35,1
Coiffure et soins de beauté	20,7	24,3
Activités des organisations associatives n.c.a.	4,0	3,7
Réparation d'autres biens personnels et domestiques	2,6	1,9
Autres services personnels n.c.a.	2,2	1,8
Autres	4,8	3,9
Enseignement	33,8	33,0
Enseignements divers	24,9	23,8
Enseignement de la conduite	3,0	3,1
Enseignement primaire	2,8	3,1
Autres	3,0	3,1

4. Situation financière des EPMA

4.1. Structure du passif, ratio de trésorerie et de liquidité générale

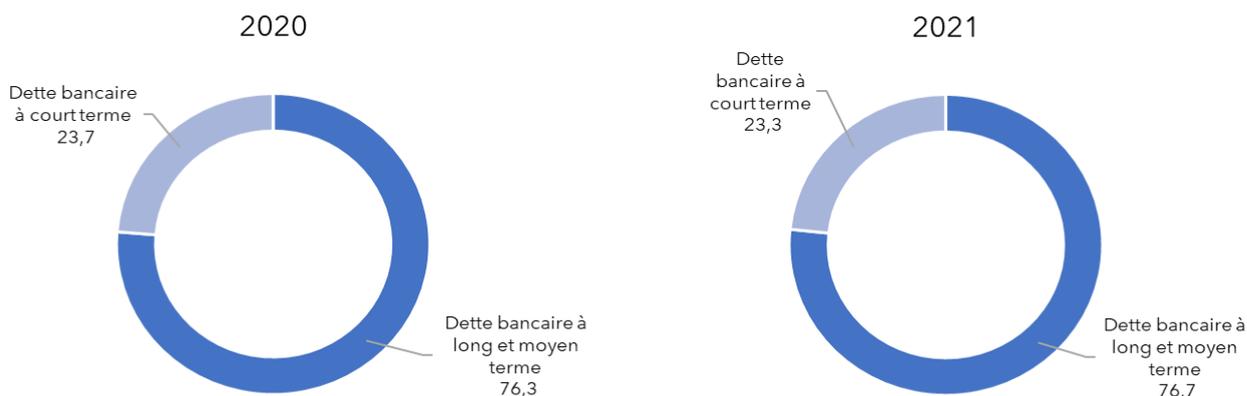
Cette section présente l'analyse de la structure du passif, de la trésorerie et de la liquidité générale d'une population de 4.824⁷ EPMA communes aux exercices 2020 et 2021 dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Graphique 17 - Structure du passif des EPMA - en %



En 2021, les dettes bancaires représentaient la totalité de la dette financière des EPMA.

Graphique 18 - Décomposition de la dette financière des EPMA - en %



⁷ Source : Base de données consolidée (Bank Al-Maghrib, DGI, OMPIC, CNSS et Ministère de l'Industrie et du Commerce). Cette population est cylindrée et n'intègre pas les entreprises exerçant des activités financières et d'assurance.

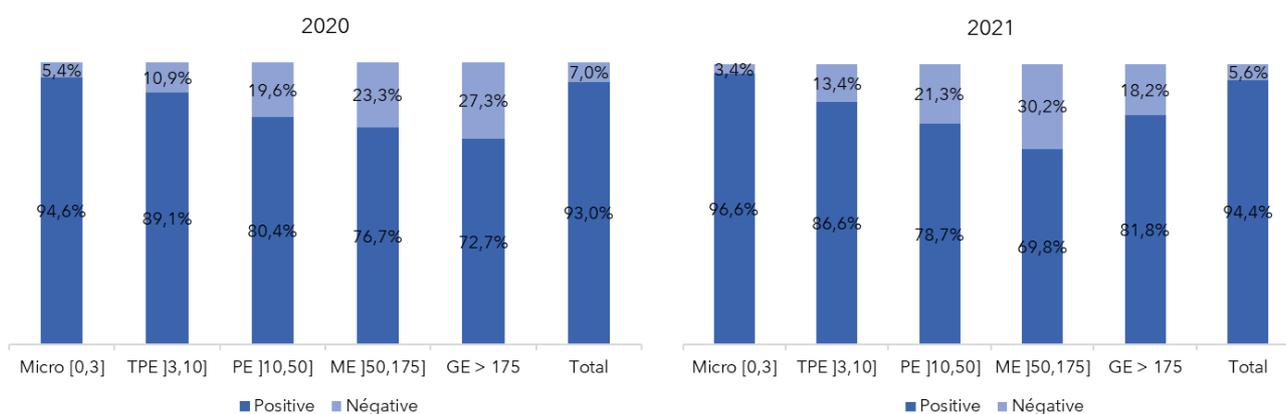
En 2021, les dettes auprès des associés constituent la première source de financement des microentreprises et des TPE, avec des parts respectives de 54,2% et 38,3%.

Tableau 30 - Structure de financement des EPMA par catégorie d'entreprises - en %

Source de financement	Micro [0,3]		TPE [3,10]		PE [10,50]		ME[50,175]		GE > 175	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Fonds propres	19,8	17,7	27,8	30,1	33,2	33,8	37,5	37,4	34,4	32,3
Dettes financières	6,1	7,2	7,6	7,3	8,4	8,4	23,2	19,3	29,7	28,6
Dettes auprès des associés	55,4	54,2	40,5	38,3	27,8	26,3	6,4	5,8	1,7	3,6
Dettes commerciales	8,7	8,9	11,6	12,3	18,0	18,9	26,6	30,4	25,9	27,5
Dettes diverses	10,0	11,9	12,5	12,1	12,7	12,6	6,3	7,1	8,3	8,0

Le nombre des entreprises ayant disposé d'une trésorerie positive a augmenté globalement de 1,4 point entre 2020 et 2021. Ainsi, la proportion des GE ayant disposé d'une trésorerie positive a connu une augmentation significative passant de 72,7% en 2020 à 81,8% en 2021.

Graphique 19 - Structure de financement des EPMA par catégorie d'entreprises - en %



Les ratios moyens de liquidité générale varient entre 0,89 pour les microentreprises et 1,37 pour les GE en 2021.

Tableau 31 - Ratio de liquidité générale par catégorie d'entreprises

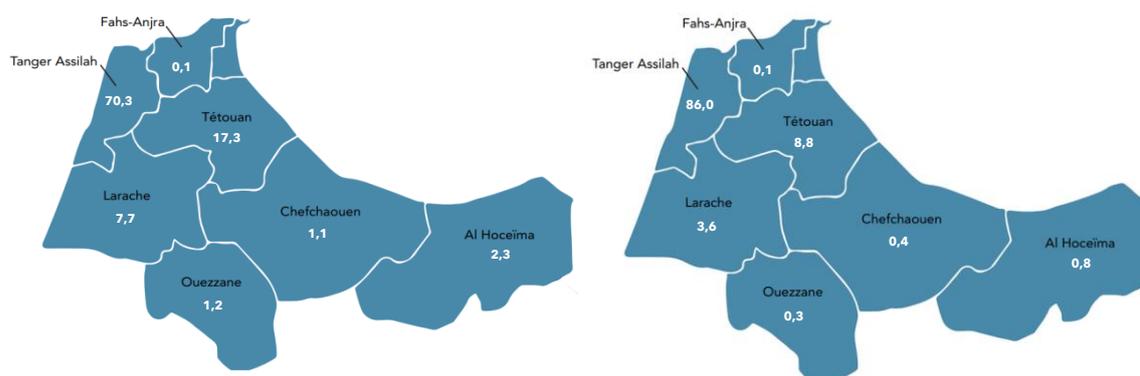
Catégorie d'entreprises	Ratio de liquidité générale	
	2020	2021
TPME	0,98	0,98
Micro [0, 3]	0,89	0,89
TPE [3, 10]	0,97	1,00
PE [10, 50]	1,03	1,04
ME [50, 175]	1,40	1,37
GE > 175	1,86	1,37

4.2. Accès au financement bancaire par les EPMA

Cette section présente l'analyse provinciale, sectorielle, par classe d'âges et par catégorie d'entreprises de l'encours des crédits accordés en 2022 à une population de 11.543 EPMA, dont le montant global s'élève à 16,1 Milliards de dirhams.

86% de l'encours total des crédits accordés aux EPMA est concentré dans la préfecture de Tanger-Assilah, qui recense à elle seule 70,3% de l'effectif des entreprises étudiées.

Graphique 20 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par province en 2022 - en %



Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif

Encours contracté

Le commerce, l'industrie manufacturière et la construction accaparent 55% de l'encours des crédits accordés aux EPMA.

Tableau 32 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par section d'activités en 2022 - en %

Section d'activités	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	25,6	19,5
Industrie manufacturière	11,6	17,6
Construction	17,8	16,8
Transports et entreposage	19,2	13,6
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,2	9,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,6	8,6
Activités immobilières	1,1	4,2
Activités de services administratifs et de soutien	8,2	2,6
Hébergement et restauration	4,0	2,3
Santé humaine et action sociale	0,8	1,7
Autres activités de services	1,5	0,9
Autres	5,5	2,4
Total	100,0	100,0

62,5% de l'encours des crédits est octroyé à des EPMA âgées de plus de 10 ans.

Tableau 33 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par classe d'âge en 2022 - en %

Classe d'âge	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
< 2 ans	7,0	3,6
[2,5]	32,1	12,5
[6,10]	25,7	21,4
> 10 ans	35,2	62,5
Total	100,0	100,0

Les TPME bénéficient de 65,6% de l'encours total des crédits.

Tableau 34 - Répartition de l'encours des crédits accordés aux EPMA par catégorie d'entreprises en 2022- en %

Catégories d'entreprises	Nombre des EPMA ayant un contrat de crédit actif	Encours contracté
TPME [0,175]	99,2	65,6
Micro [0,3]	71,2	17,0
TPE]3,10]	14,3	8,1
PE]10,50]	11,1	24,4
ME]50,175]	2,6	16,1
GE > 175	0,8	34,4

4.3. Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA

Cette section présente des indicateurs relatifs à l'accès au financement des EPMA non financières, par genre du dirigeant en 2022, selon les axes suivants : province et section d'activités.

Sur un effectif de 11.481⁸ EPMA ayant contracté un crédit en 2022 dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 1.529 sont dirigées par des femmes, soit 13,3% de cet effectif. Les EPMA dirigées par des femmes ont bénéficié d'un montant de crédit de 1,8 milliards de dirhams, représentant 11% de l'encours total, alors que les EPMA dirigées par des hommes ont disposé de 14,2 milliards de dirhams, soit 89% de cet encours total.

En 2022, 74,1% des EPMA dirigées par des femmes opèrent dans la préfecture de Tanger-Assilah, bénéficiant de 88,1% du total des crédits alloués à ces entreprises.

Tableau 35 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par province et selon le genre du dirigeant en 2022- en %

Provinces	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Tanger-Assilah	88,1	86,1	74,1	69,7
Tétouan	7,9	9,1	17,1	17,4
Larache	2,5	3,4	5,3	8,0
Chefchaouen	0,5	0,8	1,2	1,1
Al Hoceima	0,7	0,4	1,8	2,3
Ouezzane	0,2	0,2	0,5	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

⁸ La différence observée par rapport au nombre total d'entreprises ayant obtenu un crédit s'explique par les données manquantes concernant le genre des dirigeants.

La province de Chefchaouen accueille la part des EPMA dirigées par des femmes la plus importante, représentant 14,5% du total des EPMA dans cette province et bénéficiant d'une part de l'encours de crédit équivalant à 18,8%.

Tableau 36 - Parts de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par région et selon le genre du dirigeant en 2022 - en %

Provinces	Parts de l'encours		Parts des EPMA	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Chefchaouen	18,8	81,2	14,5	85,5
Tanger-Assilah	11,3	88,7	14,0	86,0
Ouezzane	10,6	89,4	4,9	95,1
Tétouan	9,8	90,2	13,1	86,9
Larache	8,5	91,5	9,2	90,8
Al Hoceima	7,3	92,7	10,4	89,6
Total	11,0	89,0	13,3	86,7

En 2022, 24% des EPMA dirigées par des femmes opèrent dans la section du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » bénéficiant de 12,5% du total des crédits alloués à ces entreprises, ces proportions s'élèvent à 25,8% et 19,8%, respectivement, pour les entreprises dirigées par des hommes.

Tableau 37 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant - en %

Sections d'activités	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	12,5	19,8	24,0	25,8
Transports et entreposage	13,5	13,7	15,2	19,8
Activités de services administratifs et de soutien	6,2	2,1	12,9	7,5
Industrie manufacturière	37,0	15,1	11,3	11,6
Construction	21,0	16,3	10,6	18,9
Enseignement	3,3	0,5	6,2	2,1
Hébergement et restauration	3,0	2,2	5,7	3,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6	9,8	5,0	4,5
Autres activités de services	0,9	0,9	4,2	1,1
Santé humaine et action sociale	1,2	1,7	1,7	0,7
Information et communication	0,2	0,4	0,9	1,0
Activités immobilières	0,3	4,8	0,8	1,1
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1	0,3	0,7	0,9
Arts, spectacles et activités récréatives	0,1	0,2	0,7	0,4
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,002	0,2	0,1	0,2
Industries extractives	-	0,6	-	0,3
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	11,2	-	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

En 2022, la section des « autres activités de services » accueille la part des EPMA dirigées par des femmes la plus importante, représentant 37,8% du total des EPMA dans cette section et bénéficiant d'une part de l'encours de crédit équivalant à près de 12%.

Tableau 38 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant - en %

Section d'activités	Parts de l'encours		Parts du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Autres activités de services	11,9	88,1	37,8	62,2
Enseignement	45,3	54,7	32,2	67,8
Santé humaine et action sociale	8,7	91,3	27,8	72,2
Activités de services administratifs et de soutien	28,4	71,6	21,5	78,5
Arts, spectacles et activités récréatives	7,7	92,3	20,5	79,5
Hébergement et restauration	15,6	84,4	19,4	80,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9	99,1	14,8	85,2
Industrie manufacturière	24,9	75,1	13,4	86,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	7,9	92,1	12,9	87,1
Information et communication	6,1	93,9	12,6	87,4
Agriculture, sylviculture et Pêche	2,6	97,4	11,4	88,6
Transports et entreposage	11,8	88,2	10,9	89,1
Activités immobilières	0,9	99,1	10,4	89,6
Construction	14,9	85,1	8,2	91,8
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,1	99,9	5,3	94,7
Industries extractives	0,0	100,0	0,0	100,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,0	100,0	0,0	100,0
Total	11,9	88,1	13,7	86,3

 ObservatoireMarocaindeLaTPME  observatoire-marocain-de-la-tpme  @OMTPME  @OMTPME

www.omtpme.ma

